



## **Décrochage scolaire : pour une prise en charge volontariste des jeunes concernés**

Nous remercions tout d'abord la rapporteure, la chargée de mission et les membres du groupe de travail pour ce rapport-avis très documenté, qui ouvre de nombreuses perspectives pour d'autres travaux à venir.

Selon les critères définis par l'Education nationale, un élève décrocheur a 16 ans et plus, a été scolarisé l'année précédente et est sorti du système scolaire avant d'avoir validé le diplôme préparé (niveau IV ou V).

Certains, toutefois, en obtiennent un avant d'avoir quitté le milieu scolaire.

Les facteurs du décrochage peuvent être multiples : économiques, familiaux, culturels, et se conjuguent souvent avec des difficultés d'apprentissage.

Dans notre région, les territoires cumulant toutes ces fragilités sont très présents.

60% des décrocheurs proviennent des lycées professionnels.

La prévention, l'intervention et la remédiation sont les 3 champs de lutte contre le décrochage.

Le dernier plan académique préconise plusieurs pistes, dont :

- l'association accrue des parents à la vie de l'école et au parcours de leurs enfants
- la sensibilisation, la formation, l'apport d'outils aux enseignants
- des alliances éducatives avec les partenaires extérieurs
- Le droit au retour en formation par modules et avec progressivité (décrochage/raccrochage)

La mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) permet de prévenir les sorties prématurées du système scolaire et de prendre en charge les élèves décrocheurs.

Environ 10 000 jeunes sont suivis dans l'académie de Lille par la MLDS, et 80% de ces jeunes ont trouvé une solution efficace.

Dans l'académie d'Amiens, en 2015/2016, 873 jeunes ont été suivis au travers de 42 actions.

Pour les jeunes décrochés, la Mission locale joue un rôle d'acteur pivot.

Le secteur associatif, les centres sociaux interviennent également auprès de ces jeunes et de leurs familles.

Il est nécessaire que les dispositifs d'aides existants soient plus facilement identifiés.

L'orientation doit être accessible, lisible et choisie.

Du sens aux apprentissages doit être donné, afin que l'élève soit acteur de son projet de vie.

L'école doit être bienveillante et exigeante afin que l'élève acquière entre autres choses l'estime de soi, qualité qui fait cruellement défaut aux élèves français.

La mobilité doit être facilitée, afin que l'éloignement ne soit pas un frein à la formation.

La culture dès le plus jeune âge permet enfin d'éveiller la curiosité, de s'ouvrir au monde, d'associer les parents.

Le groupe CFE/CGC Unsa votera l'avis.